Retour de John S Champion

Mme Champion, femme de John S. Champion, l'individu mystérieusement disparu en nombre dernier, a été agréablement surprise par une lettre de son mari lui annonçant son prochain retour.

Depuis longtemps, Mme Champion avait cru son mari mort, mais il paraît qu'il s'était tout bonnement absenté sans avoir averti sa famille.

NOUVELLES A LA MAIN.

Blessure—Frank McGinnis, un enfant de 3 ans, s'est enlevé un doigt, hier matin vers onze heures, en jouant avec une bouteille, dans la résidence de ses parents, rue Philips 447. Il a été conduit à l'hôpital.

Vols—L'avant dernière soirée, vers sept heures, un voleur s'est introduit dans la brasserie de Rosie Diens, rue du Canal, 913, et a fait siens des vêtements évaluant à $50.

—L'avant-dernière nuit, un voleur a pénétré à bord du schooner Joseph Amelia, appartenant à L. Whitaker, et amarré dans le nouveau bassin, à l'intersection de la rue Frazer, et a fait main basse sur une quantité de provisions.

Fracture—En travaillant hier matin, à onze heures et demie, à bord du steamship Vesta, au pied de la rue Ste-Anne, Walter Carroll, un arrimeur de couleur, domicilié rue Dryades, 2913, a eu la jambe droite fracturée. Son transport à l'hôpital a été jugé nécessaire.

Blessé—Hier après-midi, à trois heures, John Garret, un gamin de couleur, a rapporté à la police qu'en pas à l'angle des rues Clio et Remparts, il était attaqué par un inconnu qui lui envoyé une balle de revolver à la cuisse.

—Hier soir, à dix heures et demie, une querelle est survenue dans le bar, à l'angle des rues Donaue et Rue, entre deux des employés, Gerald et Frank Willis. Ca dernier a dégainé un verre à la tête son adversaire, lui infligeant une pénible blessure. Ils ont tous deux été arrêtés.

—L'officier Francis J. Corcoran, deuxième gardien de police corporelle, a été victime d'un accident, dernière soirée. Il se rendait à bord d'une charrette, lorsqu'arrivé à l'intersection du Nouveau Bassin et rue Carrollton, il est accidentellement tombé et s'est disloqué le bras droit.

Tentative de vol.—Des voleurs ont essayé, l'avant dernière nuit, de forcer la porte d'entrée du magasin de chaussures de B. Pumilia, rue Sud Gravier, près Gravier. Frank Zito, un des employés, a tiré coup de revolver sur les malfaiteurs.

Imprudence.—John Toner est entré chez lui, l'avant-dernière nuit, vers deux heures du matin, dans un état d'ébriété avancé. Il a fait sienne des vêtements appartenant à Mme Tyradès, rue Dryades près Jackson.

AMUSEMENTS.

Opéra Français—Ce soir, représentation tout-à-fait exceptionnelle — "La Favorite"—une pièce que tout le monde connaît par cœur et que l'on a entendu interpréter par vingt à vingt-cinq artistes différents, — chantée par quatre belles voix, quatre excellentes artistes: MM. Massart, Albers, Athes et Mlle Combe. Il faut nous attendre à une superbe exécution.

Demain, grande matinée extraordinaire à l'occasion du jour de l'an—"La Mascotte," la pièce populaire par excellence, et très bien montée, comme on a pu en juger dimanche, avec Mlle Sylvine, Mme. Lafeuillade et M. Lespinasse—Le tout suivi d'un grand divertissement, réglé par M. d'Alessandri.

Samedi, "Rigoletto."

Dimanche, grande journée pour le théâtre de la rue Bourbon.

Le matin, "Aida."

Le soir, "Carmen."

St-Charles.—Toujours grandes salles pour le beau drame "The White Slave", au St-Charles. Excellente interprétation par la troupe, brillants accessoires, mise en scène superbe et un véritable concert, faisant partie de la pièce.

Académie de Musique.—M. Wilton Lackaye et Miss Wainwright font toujours fureur à l'Académie de Musique dans le Dr Belgraff, une pièce bien faite, bien écrite et bien jouée; car la troupe qui entoure M. Wilton Lackaye et Miss Wamwright est excellente.

Magasin du Bon Marché-Brunet.—Il n'y a pas, à la Nouvelle-Orléans, dans le quartier français, du moins, de maison plus populaire, mieux achalandée que celle de M. Ad. Brunet. Il possède un magnifique assortiment de bijoux, d'articles d'orfèvrerie, de pendules, de montres, que l'on ne trouve que chez lui. C'est l'importateur par excellence et il ne fait d'affaires, en dehors de l'Union, qu'avec des maisons françaises. Pour la qualité des articles qu'il met en vente, comme pour leur qualité, on peut dire que c'est là vraiment une maison de confiance. A la veille du jour de l'An, c'est là qu'il faut s'adresser, si l'on a un joli cadeau à faire.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

JEUDI, 30 DECEMBRE 1896.

Haut du fleuve—STELLA WILDS, à 12 M

Bayou Lafourche—JOHN HOWARD, à 12 M.

Bayou Sara—JESSE K. BELL, à 5 P M

Rivière Atchafalaya—WARREN, à 5 P M

St-Louis—S. M. H. CLARK et barges, à 5 P M

CHEVAUX ET MULETS.

Mulets de ville	150@175
Mulets pour habitations sucrières	125@160
Mulets pour ris et coton	60@100
Chevaux de selle et de voiture	—@—
Bons chevaux de trait	100@150
Chevaux communs	50@100

Le Teint De Toute Dame

devrait être clair et doux, c'est dans l'ordre de la Nature. Pour vous assurer un teint parfait, pour stimuler les pores atrophiés par l'action de savons impropres, pour nettoyer et cicatriser, servez-vous du

SAVON D'HEISKELL

Il fait disparaître les taches de rousseur, le hâle et le bronzé de la peau. Il guérit toutes les affections peu graves de la peau. Chez les pharmaciens ou par la poste, le paire 25c. Echantillon contre reçu d'un timbre-poste.

Johnston, Holloway & Co., 361 Commerce St. Phila.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

Arrivée.	Départ.
LOUISVILLE AND NASHVILLE.	
No 6 Fast Mail 7:45am	No 6 Fast Mail..7:10am
No 7 Coast Acc dim. excepté 8:50	Ex. dimanche..7:50am
No 1 Lim. Ex..6:50	No 4 Fast Ex...9:45am
Ex. dimanche..9:30	No 8 Coast Acc dim. excepté..3:30pm
No 5 Fast Mail 2:50	No 2 Lim. Ex...7:50pm
ILLINOIS CENTRAL.	
No 23, Local Mail and Express..9:20	No 24, Local Mail and Express..6:55am
No 3, New Orleans Limited..6:[illegible]	No 4, Chicago Limited..9:00am
No 1, Fast Mail..8 [illegible]	No 2, Fast Mail 6:30pm
YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY ROAD.	
No 5, Memphis and Kansas City Train..10:00am	No 6, Memphis and Kansas City Fast Train..4:20pm
No 21, Vicksburg Express..5:30pm	Vicksburg Express..8:05am
QUEEN AND CRESCENT ROUTE	
No 1 Limited..6:[illegible]pm	No 2 Limited..7:10pm
No 3 Fast Mail..6:[illegible]pm	No 4..and Mexico Fast Mail..9:10am
TEXAS AND PACIFIC	
No 54, Cal. Ex..9:15am	No 53, Cal. Ex..8:15am
No 52, Hot Springs & St. Louis Ex..[illegible]pm	No 51, Hot Springs & St. Louis Ex..7:20pm
SOUTHERN PACIFIC COMPANY.	
Texas and Mexico Fast Mail..[illegible]pm	California Ex..8:35pm
California Ex..[illegible]am	Texas and Mexico Fast Mail..8:35am
L'fay'te local..[illegible]pm	L'fay'te local..4:55pm
SAINT LOUIS, IRON MOUNTAIN AND SOUTHERN RAIL ROAD	
Du départ de la Nouvelle-Orléans et Crescent rue Press.	
Tous les jours.	Tous les jours.
No 7..[illegible]:00 am	No 8..4:00 pm
Dimanche.	Dimanche.
No 5..[illegible]:55 pm	No 6..7:30 am
NEW ORLEANS AND NORTHEASTERN RAILROAD.	
Pte-la-Hache..[illegible]:00am	Pte-la-Hache..7:00am
..4:15pm	..5:00pm
Shell Beach..2:40pm	Shell Beach..10:00am
Dimanche.	Dimanche.
Pte-la-Hache..[illegible]:40am	Pte-la-Hache & Shell Beach..7:15am
Shell Beach..[illegible]:00pm	Pte-la-Hache & Shell Beach..4:40pm
Shell Beach..5:00pm	
NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.	
Tous les jours.	Tous les jours.
Algier..[illegible]:00am	Algier..4:30pm
Tous les jours excepté le dimanche.	
Algier..[illegible]:05pm	Algier..8:00am
Dimanche seulement.	
Algier..[illegible]:00pm	Algier..8:00am

MARCHE AUX BESTIAUX.

Bœufs—Choix, gras, par livre	2½@3	3
Common gras	2 @	2½
Mississippi, Alabama, etc., choix, par livre	2 @	2½
Vaches communes et vieilles, par tête	$8 00	@10 00
Veaux—first	7 00	@10 00
2me qualité	6 00	@ 8 00
Veaux de choix	7 00	@ 9 00
Communs	4 00	@ 6 00
Porc—Good to Western, par livre gross	3¾@	4
Common	3 @	4
Fat Guinchita	3 @	3½
Moutons—Choice, par tête	2 00	@ 3 00
Fair, par tête	1 00	@ 2 00
Vaches laitières—1re qualité, par tête	30 00	@40 00
2me qualité par tête	15 00	@25 00

CHARBON.

PITTSBURG—Par chaland 26 à 28c; famille 45c. le baril, $5 00 le boucaut; cannel $4 00 à 25 par tonne; anthracite $2 00 à 9 50 le ton; bateau 35 à 40c. le baril; steamers $3 20 à $ 40 la tonne; habitation (sur la rive) 32½ à —c.

ALABAMA—Par baril Corona 45c; Corona coal 35c; splint coal 45c; nut splint coal [illegible]; Oxaba 45c; steam coal sur chars $3 00 à [illegible]

HERES—Décédée, hier, à 11 heures du soir, à l'âge de 21 ans, LUCIE HERES, épouse de Emile R. Norman. Les amis et connaissances des familles Heres, Norman, Ménétré et Lagrange sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 4 heures de l'après midi. Le convoi partira de sa dernière résidence, 1804 rue Bienville, entre Derbigny et Roman.

SCHULZ.—Décédée, mercredi, 30 décembre 1896, à 3:45 heures A. M., ANNA MARIA MAGDALENA NEIHYSEL, épouse de feu Michael Schulz, âgée de 62 ans et 4 mois, née de Bavaria, Allemagne et résidant en cette ville depuis 57 ans. Les parents, amis et connaissances des familles Schulz, Fahnert, Neihysel, Gamas, Bartchy, Bichler et Gehlbach, ainsi que les membres de la Second German Presbyterian Church sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui jeudi, 31 décembre, à 3 heures P. M., de la dernière résidence de la défunte, No 933 rue Nord Claiborne, entre St-Philippe et Dumaine.

CARLIN—Décédé, hier matin, mercredi 30 décembre 1896, à 7 heures, TELESPHORE CARLIN, âgé de 67 ans. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux des familles Carlin, Denjean et Salles, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, jeudi, à 10 heures du matin. Le convoi partira de la résidence de son gendre, Théodule Buisson, Jr., coin des rues Ste-Anne et Derbigny.

RENAUD—Décédée, hier matin, mercredi 30 décembre 1896, à 6 heures, MME CHS RENAUD née Désirée Dufart, âgée de 50 ans. Les amis et connaissances des familles Renaud, Vignet et Dufart sont priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu aujourd'hui, jeudi, à 10 heures du matin. Le convoi partira de sa dernière demeure, No 71, rue des Ursulines, entre Royale et Bourbon.

MESSE DE REQUIEM.

Une grand' messe de Requiem sera célébrée le jeudi 31 décembre en l'église St-Maurice, à huit heures 30 du matin, pour le repos de l'âme de Mme BERTRAND ANGLADE. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement priés d'y assister.

De la part de sa fille, Mme Vital Tujague.

30 déc—2f

JOHN BONNOT.

Entrepreneur de Pompes Funèbres

Raoul Bonnot, Directeur.

No 623 rue Ste-Anne,

Téléphone No 1043.

14 déc—3m

Prenez avis.

Venez nous voir, car il y a beaucoup de personnes désirant nous acheter des propriétés dans les 2nd et 3me Districts. Nous avons aussi de l'argent à prêter sur hypothèques.

REINACH & OTERI,

636 Rue Commerciale, rez-de-chaussée.

9déc—1m

CHEMINS DE FER.

Bureau de Billets de la Ville,

Coin St-Charles et Canal.

Depot de Passagers,

Tête de l'Avenue Esplanade

TRAINS DE SERVICE QUOTIDIEN.

Départs.	Arrivées.
Express de la Californie No 20..4 1 p. m.	No 19....7:30 a. m
Malle rapide du Texas et du Mexique No 18..[illegible] a. m.	No 17....6:40 p. m.

Pullman Buffet Drawing Room Sleepers Nos 19 et 20 entre la Nouvelle-Orléans, Los Angeles et San Francisco. Nos 17 et 18 entre la Nouvelle-Orléans, Houston et Galveston; Nlle-Orléans et San Antonio; San Antonio et la ville de Mexico.

Weekly Tourist Sleepers quittent la Nlle-Orléans tous les samedis pour San Francisco.

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau No 138 rue Carondelet.

LUNDI, 11 janvier 1897, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 23 décembre 1896, de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire B. M. Harrod et als vs New Orleans Sewerage Company, No 50,095 du dossier de ladite Cour, comme suit:

1° A 11 heures A. M., à l'encoignure des rues Bienville et Robertson—

Un élévateur et une porteuse système Moore, consistant en une voie aérienne en fer, de 288 pieds de long, avec cabine à machine à vapeur, machine à élever, double tambour, et double cylindre; la machine ayant une force de 20 chevaux de vapeur, les cylindres étant de 7 pouces sur 10, les tambours de 18 pouces sur 27; la bouilloire tubulaire verticale étant de 42 pouces sur 96; dix augets, se visitant par le fond ayant 30 pieds cubes de capacité; un cardeur transport, environ 800 pieds de rails T de 22 livres; et 600 pieds environ de câble de 5-8 pouce. Le tout pouvant être inspecté rue Robertson, entre Bienville et Conti.

2° A 1 heure de l'après-midi, au No 830 rue Union, entre Carondelet et Baronne (au premier)—

Un lot de meubles de bureau, incluant des tables de machine, tableaux, etc., le tout conformément à un inventaire déposé sur une liste.

Conditions—Comptant sur les lieux.

30déc—30-31—janv 10 11

PAR LOUIS A. RICHARDS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

JEUDI, 7 JANVIER

A 10 HEURES

Meubles, Piano et autres effets, etc

Succession de Vve J. J. Segrave.

No 51,343—Cour Civile de District

PAR LOUIS A. RICHARDS & CO., encanteurs, A. Rigaud, adjoint, bureau, No 629 rue Conti.

LE JEUDI, 7 Janvier 1897, à 10 heures, au local No 806 rue Royale, No 808 Louisiane. En vertu et conformément à un ordre rendu par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 24 décembre 1896, dans l'affaire de la succession de Mme Catherine Butman, veuve et J. J. Segrave No 51,343 du Dossier de la dite Cour, et pour le compte de la dite succession, il en sera vendu:—

Les Meubles, Piano et autres effets, etc., que contient le local Nos 806 et 808 rue Louise, conformément à un inventaire déposé dans les archives de la susdite succession.

Conditions—Comptant.

27 déc—27 31—jan 3 5 6 7.

BANQUES.

ETAT TRIMESTRIEL

—DE LA—

CANAL BANK,

A LA NOUVELLE-ORLEANS,

Dans l'Etat de la Louisiane; à la clôture des affaires, le 28me jour de décembre 1896.

ACTIF.

Propriétés foncières		$82,008 85
Bons de ville et autres		313 02 00
Actions		14,455 00
Prêts et escomptes en maturité après 90 jours		232,248 88
Prêts et escomptes en maturité dans les 90 jours	$1,264,914 46	
Prêts sur demande	1,360,538 51	
	$2,625,452 97	
Change à vue	743,125 48	
Espèces, monnaie courante et chèques pour le Clearing House	1,001 417 33	
		4,369,995 78
Total		$5,911,810 51

PASSIF.

Capital payé	$1,000,000 00
Profits non divisés	43,683 90
Dividendes non payés à la N. O. Canal and Banking Company	58,166 00
Dividendes non payés, No 1	2 160 00
Dépôts sujets à chèques	3,907,851 61
Total	$5,011 810 51

Moi, soussigné, je jure solennellement que l'état de situation ci-dessus est correct au mieux de ma connaissance et croyance.

EDGAR NOTT, Caissier.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Fait et signé sous serment devant moi ce vingt-neuvième jour de décembre 1896

A. G. LA PICE, Note re Public.

31 déc—1f

Banque Nationale d'Etat de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle Orléans, 26 décembre 1896.—A une réunion du Bureau des directeurs, tenue ce jour, un dividende semi-annuel de trois pour cent a été déclaré payable le et après le 2 janvier 1897, aux actionnaires enregistrés à cette date.

C. H CULBERTSON, Caissier.

27 déc—7f

Banque des Citoyens de la Louisiane.—Département de Banque, Nouvelle-Orléans, 24 déc. 1896.—L'élection annuelle de sept directeurs de cette banque, aura lieu pour l'année suivante, le LUNDI, 1er Février 1897, de midi à 2 heures P. M.

A. A. LELONG, Caissier.

25 déc au 1er fév—

Banque Nationale de l'Etat.—Nouvelle-Orléans, 19 décembre 1896.—L'élection annuelle des directeurs de cette banque sera tenue à la maison de banque le mardi, 19 janvier 1897, entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M.

C. H. CULBERTSON, Caissier.

20 déc au 19 jan inc

Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, le 22 décembre 1896.—A une élection des actionnaires de cette banque, tenue le 21 courant, les Messieurs suivants ont été unanimement élus directeurs pour servir durant l'année suivante:

NUMA LANDRY, FELIX LOEB,
FRANK BARKER, CHAS. POZZI,
GEORGE LHOTE, U. KOEN,
A. H. SIEWERD.

A une réunion du Bureau des Directeurs, tenue ce jour, NUMA LANDRY, Esq., a été unanimement réélu Président et J. A. DeBlanc, Caissier.

23 déc—7 f

AVIS.

Société de Secours Mutuels "Les Enfants de la France."

Les officiers et membres de cette société sont notifiés que la séance générale trimestrielle et l'élection des officiers et directeurs pour l'exercice 1 au 6 lieu JEUDI, 31 courant, à la Salle de l'Union Française

Le scrutin sera ouvert de 6 à 8 heures du soir, ensuite sera lieu la séance.

Le dépouillement du scrutin aura lieu aussitôt après la séance

Par ordre du Président,

J. A. BUISSON. FRED. J. BRUNEL, Secrétaire.

27 déc—27 29 31

Bureau de la Compagnie des Abattoirs de la Nouvelle-Orléans.—A l'encoignure des rues Nord Peters et Arabo.—Conformément à la Section 4 de l'article 3 de la charte de cette Compagnie, les actionnaires sont par le présent avisés que la réunion annuelle sera tenue le LUNDI, 4 janvier, entre les heures de midi et 2 P. M., dans les bureaux de cette Compagnie, à l'encoignure des rues Nord Peters et Arabo, dans le but d'élire onze (11) Directeurs pour servir pendant l'année suivante.

JAMES L. LEMARIE, Secrétaire.

27 déc—7f

Avis—Nouvelle-Orléans, 29 décembre 1896.—Les porteurs des bons du New Orleans Abattoir Co., Limited, sont notifiés que les coupons sur les dits bons seront payables au bureau de la Compagnie ou à la Banque du Peuple le 2me jour de janvier 1897.

JAS. L. LEMARIE, Secrétaire.

30 déc—3f

Nouvelle Orléans, 26 déc. 1898.

Bureau de l'Agent des Passagers du Chemin de Fer du Illinois Cent al.

Les trains d'excursion du Dimanche à McComb City ont été discontinués jusqu'à nouvel ordre.

WM MURRAY, Division Passenger Agent.

27 déc—27 31—jan 3

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vendues aux risques et aux frais du premier acquéreur, qui a acquis les propriétés ci-dessous décrites le 12 novembre 1896 et a négligé de se conformer aux termes de l'adjudication, après que demande formelle lui en a été faite.

Vente de Propriétés dans le Deuxième District.

Citizens' Bank of Louisiana vs. C. W. Guerohoux.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 50,906—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 621 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 février 1897, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir—

Trois lots de terre A, B et C encoignure du Bayou St-Jean et du Métairie Ridge, bornés par le canal d'Orléans et l'avenue Monroe; le lot A fait face au Metairie Ridge soixante-quinze pieds sur deux cent cinquant pieds de profondeur sur une ligne près du Pare de ville, deux cent sept pieds sur la ligne le divisant du lot B et quatre vingt-six pieds six pouces dans le fond. Le lot B fait face au Metairie Ridge, soixante cinq pieds par deux cent sept pieds sur la ligne le divisant du lot A et cent soixante-quatre pieds sur la ligne le divisant du lot C et quatre-vingt six pieds six pouces dans le fond. Le lot C fait face sur le Metairie Ridge, cent cinquante-deux pieds et fait face au Bayou St-Jean, cent soixante-quatre pieds sur la ligne le divisant du lot B et cent soixante-quatre pieds six pouces dans le fond.

Le tout tel que le tout se comporte et se trouve, avec toutes les dépendances et dépendances y attachées, et tel que le tout a été acquis par le débiteur saisi par acte passé devant Amédée Ducatel, notaire, le 25 octobre 1894, un devis dressé et attaché à un acte passé par devant Amédée Ducatel, alors en notre ville, le 11ème jour de juillet 1885.

La dite portion de terre ayant les suivantes dimensions: Cent pieds (100) de face sur le Bayou St-Jean, sur une profondeur de six-cent neuf pieds, huit pouces et quatre lignes (609'8"4") sur la ligne contigue au lot B, six cent quarante-deux pieds neuf pouces et six lignes (642'9" 6") sur la ligne opposée le séparant de la propriété de A. d'Hémécourt et les lots C et D, se terminant dans le fond en une profondeur triangulaire mesurant cent cinquante huit pieds onze pouces et deux lignes (158' 11" 2") sur une ligne le séparant de la propriété de C. T. de Armas, et deux cent cinquante-trois pieds onze pouces sur l'autre ligne la séparant de la propriété de B. Saloy, excepté un morceau de terre triangulaire de la partie extrême du fond dudit lot A, ayant trente trois pieds à sa base sur une profondeur de cent soixante-trois pieds six pouces sur une ligne et cent soixante neuf pieds sur l'autre ligne, vendue au Rév. M Palmer.

2° Et une portion de terre touchant à celle ci-dessus décrite désignée sur le plan ci-dessus mentionné et désigné par la lettre B et mesurant quarante quatre pieds trois pouces (44' 3") de face au Bayou St Jean sur une profondeur de six cent neuf pieds huit pouces et quatre lignes (609' 8" 4") sur la ligne le séparant du lot A et cinq cent cinquant trois pieds un pouce et six lignes (553' 1" 6") sur la ligne opposée, le séparant du jardin Magnolia, maintenant en autrefois la propriété de B. Saloy, et quatre-vingt dix-sept pieds huit pouces et quatre lignes (97' 8" 4") sur la ligne du fond, le séparant de la même propriété aujourd'hui en autrefois de B. Saloy.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

5 déc—5 11 18 24 31—janv 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif de deux-neuvièmes d'intérêt indivis dans et à une grande portion de terre de valeur.

Dans l'ilet borné par les avenues St-Charles et Howard, le Lee Circle et les rues Carondelet et Calliope.

Canal Bank vs William Blake.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 51,477—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le 4 février 1897, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

Trois lots de terre A, B et C encoignure du Bayou St-Jean et du Métairie Ridge, bornés par le canal d'Orléans et l'avenue Monroe; le lot A fait face au Metairie Ridge soixante-quinze pieds sur deux cent cinquant pieds de profondeur sur une ligne près du Parc de ville, deux cent sept pieds sur la ligne le divisant du lot B et quatre vingt-six pieds six pouces dans le fond. Le lot B fait face sur le Metairie Ridge, soixante cinq pieds par deux cent sept pieds sur la ligne le divisant du lot A et cent soixante-quatre pieds sur la ligne le divisant du lot C et quatre-vingt six pieds six pouces dans le fond. Le lot C fait face sur le Metairie Ridge, cent cinquante-deux pieds et fait face au Bayou St-Jean, cent soixante-quatre pieds sur la ligne le divisant du lot B et cent soixante-quatre pieds six pouces dans le fond.

Le tout tel que le tout se comporte et se trouve, avec toutes les dépendances et dépendances y attachées, et tel que le tout a été acquis par le débiteur saisi par acte passé devant Arthur de Armas, député voyer de ville, daté le 25 octobre 1894, un devis dressé et attaché à un acte passé par devant Amédée Ducatel, alors en notre ville, le 11ème jour de juillet 1885.

La dite portion de terre ayant les suivantes dimensions: Cent pieds (100) de face sur le Bayou St-Jean, sur une profondeur de six-cent neuf pieds, huit pouces et quatre lignes (609'8"4") sur la ligne contigue au lot B, six cent quarante-deux pieds neuf pouces et six lignes (642'9" 6") sur la ligne opposée le séparant de la propriété de A. d'Hémécourt et les lots C et D, se terminant dans le fond en une profondeur triangulaire mesurant cent cinquante huit pieds onze pouces et deux lignes (158' 11" 2") sur une ligne le séparant de la propriété de C. T. de Armas, et deux cent cinquante-trois pieds onze pouces sur l'autre ligne la séparant de la propriété de B. Saloy, excepté un morceau de terre triangulaire de la partie extrême du fond dudit lot A, ayant trente trois pieds à sa base sur une profondeur de cent soixante-trois pieds six pouces sur une ligne et cent soixante neuf pieds sur l'autre ligne, vendue au Rév. M Palmer.

2° Et une portion de terre touchant à celle ci-dessus décrite désignée sur le plan ci-dessus mentionné et désigné par la lettre B et mesurant quarante quatre pieds trois pouces (44' 3") de face au Bayou St Jean sur une profondeur de six cent neuf pieds huit pouces et quatre lignes (609' 8" 4") sur la ligne le séparant du lot A et cinq cent cinquant trois pieds un pouce et six lignes (553' 1" 6") sur la ligne opposée, le séparant du jardin Magnolia, maintenant en autrefois la propriété de B. Saloy, et quatre-vingt dix-sept pieds huit pouces et quatre lignes (97' 8" 4") sur la ligne du fond, le séparant de la même propriété aujourd'hui en autrefois de B. Saloy.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

5 déc—5 11 18 24 31—janv 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif d'une propriété améliorée de valeur

Et un morceau de terre faisant face au bayou St-Jean.

Citizen's Bank vs P. L. Fourchy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 51,474 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 7 janvier 1897, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances là dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé, se trouvant et étant dans le Deuxième District de cette ville, sur le Bayou St-Jean, désigné par la lettre A, sur un plan dressé par Arthur de Armas, député voyer de ville, daté le 25 octobre 1894, un devis dressé et attaché à un acte passé par devant Amédée Ducatel, alors en notre ville, le 11ème jour de juillet 1885.

La dite portion de terre ayant les suivantes dimensions: Cent pieds (100) de face sur le Bayou St-Jean, sur une profondeur de six-cent neuf pieds, huit pouces et quatre lignes (609'8"4") sur la ligne contigue au lot B, six cent quarante-deux pieds neuf pouces et six lignes (642'9" 6") sur la ligne opposée le séparant de la propriété de A. d'Hémécourt et les lots C et D, se terminant dans le fond en une profondeur triangulaire mesurant cent cinquante huit pieds onze pouces et deux lignes (158' 11" 2") sur une ligne le séparant de la propriété de C. T. de Armas, et deux cent cinquante-trois pieds onze pouces sur l'autre ligne la séparant de la propriété de B. Saloy, excepté un morceau de terre triangulaire de la partie extrême du fond dudit lot A, ayant trente trois pieds à sa base sur une profondeur de cent soixante-trois pieds six pouces sur une ligne et cent soixante neuf pieds sur l'autre ligne, vendu au Rév. M Palmer.

2° Et une portion de terre touchant à celle ci-dessus décrite désignée sur le plan ci-dessus mentionné et désigné par la lettre B et mesurant quarante quatre pieds trois pouces (44' 3") de face au Bayou St Jean sur une profondeur de six cent neuf pieds huit pouces et quatre lignes (609' 8" 4") sur la ligne le séparant du lot A et cinq cent cinquant trois pieds un pouce et six lignes (553' 1" 6") sur la ligne opposée, le séparant du jardin Magnolia, maintenant en autrefois la propriété de B. Saloy, et quatre-vingt dix-sept pieds huit pouces et quatre lignes (97' 8" 4") sur la ligne du fond, le séparant de la même propriété aujourd'hui en autrefois de B. Saloy.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

5 déc—5 11 18 24 31—janv 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Grande Propriété de Valeur et Améliorée dans le Premier District,

Rue Terpsichore entre les rues Constance et Magasins,

(La rue du fond étant la rue Robin)

Otto M. Seidel vs Charles M. Fush.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orleans No 50,787—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le premier district de cette ville le JEUDI, 14 janvier 1897., à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges et dépendances là dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé, se trouvant et étant dans le Deuxième District de cette ville, sur le Bayou St-Jean, désigné par la lettre A, sur un plan dressé par Arthur de Armas, député voyer de ville, daté le 25 octobre 1894, un devis dressé et attaché à un acte passé par devant Amédée Ducatel, alors en notre ville, le 11ème jour de juillet 1885.

La dite portion de terre ayant les suivantes dimensions: Cent pieds (100) de face sur le Bayou St-Jean, sur une profondeur de six-cent neuf pieds, huit pouces et quatre lignes (609'8"4") sur la ligne contigue au lot B, six cent quarante-deux pieds neuf pouces et six lignes (642'9" 6") sur la ligne opposée le séparant de la propriété de A. d'Hémécourt et les lots C et D, se terminant dans le fond en une profondeur triangulaire mesurant cent cinquante huit pieds onze pouces et deux lignes (158' 11" 2") sur une ligne le séparant de la propriété de C. T. de Armas, et deux cent cinquante-trois pieds onze pouces sur l'autre ligne la séparant de la propriété de B. Saloy, excepté un morceau de terre triangulaire de la partie extrême du fond dudit lot A, ayant trente trois pieds à sa base sur une profondeur de cent soixante-trois pieds six pouces sur une ligne et cent soixante neuf pieds sur l'autre ligne, vendu au Rév. M Palmer.

2° Et une portion de terre touchant à celle ci-dessus décrite désignée sur le plan ci-dessus mentionné et désigné par la lettre B et mesurant quarante quatre pieds trois pouces (44' 3") de face au Bayou St Jean sur une profondeur de six cent neuf pieds huit pouces et quatre lignes (609' 8" 4") sur la ligne le séparant du lot A et cinq cent cinquant trois pieds un pouce et six lignes (553' 1" 6") sur la ligne opposée, le séparant du jardin Magnolia, maintenant en autrefois la propriété de B. Saloy, et quatre-vingt dix-sept pieds huit pouces et quatre lignes (97' 8" 4") sur la ligne du fond, le séparant de la même propriété aujourd'hui en autrefois de B. Saloy.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

5 déc—5 11 18 24 31—janv 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Deuxième District, formant le coin des rues St-Philippe et Prieur,

(Dans l'ilet borné par les dites rues et Ursulines et Johnson).

Baptiste Laporte vs Antonio Musacchia.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 51,638—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 janvier 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot ou portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les